



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** État de Vaud

Arts de la scène

### **Deux nouvelles salles de répétition à Lausanne pour les compagnies indépendantes**

**Dans un contexte de pénurie de lieux de recherche et de répétitions dans le domaine des arts de la scène, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ont décidé de conjuguer leurs efforts pour mettre à disposition des compagnies indépendantes deux nouveaux espaces de travail dont la gestion est confiée à l'association Les Compagnies Vaudoises.**

Les quelques 200 compagnies indépendantes vaudoises actives dans le domaine des arts de la scène font face à de nombreux défis et peinent, notamment, à trouver des espaces adaptés et financièrement abordables afin de mener dans de bonnes conditions leurs travaux de création. Un récent sondage mené par la Ville de Lausanne a documenté ces difficultés.

Face à ce constat, l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont décidé de conjuguer leurs efforts et assurer les moyens nécessaires à la mise à disposition durable de deux nouveaux espaces de travail à Lausanne. Le calendrier d'occupation ainsi que la gestion administrative et technique sont confiés à l'association Les Compagnies Vaudoises.

Utilisée précédemment par le TKM, la « Salle du Martinet » de plus de 200 m<sup>2</sup> sera aménagée et dotée d'un équipement scénique et technique adapté aux besoins du travail de répétition. Elle sera accessible en priorité au Petit Théâtre et aux compagnies indépendantes vaudoises pour un tarif préférentiel. L'aménagement de la salle a été rendu possible grâce à un soutien de 50'000 francs de la Ville de Lausanne, qui assure également le fonctionnement du projet par une subvention annuelle de 30'000 francs assortie d'une garantie de déficit de 20'000 francs.

Créée avec un soutien de 50'000 francs du Canton de Vaud et de la Confédération dans le cadre des dispositifs COVID et aménagée grâce à l'appui de la Loterie

romande, la salle du « 5bis » de 45m2 sera quant à elle dévolue au travail de recherche et d'idéation. Sa mise à disposition gratuite aux compagnies indépendantes vaudoises a pu être pérennisée grâce à un renforcement de 20'000 francs par an du Canton à l'association Les Compagnies Vaudoises.

Ces augmentations de subventions s'inscrivent dans le cadre des politiques culturelles du Canton et de la Ville visant à améliorer les espaces de travail et plus généralement les conditions cadres de création et de production pour la scène indépendante. En garantissant un accès abordable à ces deux espaces dédiés, les artistes bénéficieront de perspectives plus stables dans la préparation de leurs productions.

Le Canton, dans cette même perspective, a déjà soutenu en 2023 la concrétisation d'autres espaces de ce type offrant des possibilités de résidence comme, notamment, le Dansomètre à Vevey ou le bâtiment « En Face » du Café-théâtre Barnabé à Servion. La Ville a quant à elle initié et concrétisé ces dernières années trois nouveaux projets collectifs d'ateliers d'artistes, 29 nouveaux locaux de répétitions pour la scène musicale et un espace de travail pour sept structures privées actives dans l'industrie musicale.

Pour rappel, les subventions sont garanties sous réserve des attributions légales et budgétaires des autorités compétentes.

Informations : [lescompagniesvaudoises.ch/prestations](https://lescompagniesvaudoises.ch/prestations)

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 08 février 2024

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat

DCIRH, Nicole Minder, cheffe de service, Service des affaires culturelles, [nicole.minder@vd.ch](mailto:nicole.minder@vd.ch)

Grégoire Junod, syndic de Lausanne

Michael Kinzer, chef du service de la culture, Ville de Lausanne

Annabel Glauser, secrétaire générale, Les Compagnies Vaudoises